

**Pour diffusion immédiate  
CNW CODE 70**

COMM-CMM-125

*Reconstruction du pont d'étagement de la rue de l'Île-Charron, Longueuil*

## **Début des travaux le 16 octobre**

**Longueuil, le 13 octobre 2017** – Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route que le pont d'étagement de la rue de l'Île-Charron, à Longueuil, sera reconstruit. Ce projet de reconstruction compte deux phases et débutera à l'automne 2017 pour se poursuivre jusqu'à l'automne 2018. La première phase consiste à effectuer les travaux préparatoires et à démanteler le pont. La seconde phase débutera au printemps 2018 (après une pause hivernale) afin de reconstruire le pont.

### **Gestion de la circulation du 16 octobre à la mi-décembre 2017**

#### Lors des travaux préparatoires :

- Fermeture partielle de la voie de contournement située sur l'île Charron pour l'élargir,
- Fermeture partielle de la bretelle d'entrée de la rue de l'Île-Charron vers l'autoroute 25 en direction sud,
- Fermeture complète du pont de la rue de l'Île-Charron durant toute la durée des travaux, dès que la voie de contournement sera ouverte.

#### Lors de la démolition du pont :

- Fermeture complète de l'autoroute 25 dans les deux directions pendant une nuit, Déviation des voies de circulation et largeur des voies réduites à 3,3 mètres (dans les deux directions).

Veuillez noter que l'accès aux installations de l'île Charron et des îles de Boucherville sera maintenu durant les travaux.

D'autres communiqués seront émis pour annoncer les fermetures majeures de l'autoroute 25.

En cas de contraintes opérationnelles ou de conditions météorologiques défavorables, le début des travaux pourrait être reporté.

De 2017 à 2019, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira plus de 4,6 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

**Source :** Ministère des Transports, de la Mobilité durable et  
de l'Électrification des transports  
Service des communications métropolitaines et  
des projets stratégiques – Bureau de Longueuil  
Tél. : 514 873-5600